



par Jean Faniel, politologue au CRISP

# Syndicats : ver(t)s

Oyez, oyez braves gens : les prochains congrès de la CSC et de la FGTB seront verts ! La prise de conscience écologique conduit en effet les syndicats à une réflexion en profondeur pour réarticuler leurs préoccupations traditionnelles avec l'enjeu environnemental. Analyse.

**A**u début de l'hiver, la presse syndicale a largement fait écho à la présence de délégations de la CGSLB, de la CSC et de la FGTB au sommet de Copenhague, qui s'est tenu en décembre 2009. Chacune des trois confédérations syndicales belges a non seulement envoyé un contingent important de militants, mais a aussi délégué des représentants de premier rang, président, secrétaire général ou secrétaire fédéral.

« Des syndicalistes à un sommet sur le réchauffement climatique et l'environnement ? Qui plus est en grand nombre ! On aura tout vu... » Il est vrai que les questions écologiques n'ont pas toujours été fort présentes dans le discours syndical et que d'autres enjeux leur ont souvent été préférés, tels que la défense de l'emploi ou la création de richesses par la croissance économique. Pourtant, la participation syndicale à ce sommet semble traduire un vrai changement de mentalité au sein du monde syndical. Ou au moins d'une partie de celui-ci.

## Le concept de « transition juste »

2010 est une année importante pour les deux principaux syndicats du pays. La FGTB et la CSC tiendront leur congrès statutaire respectivement au printemps et à l'automne (1). En amont, les sections régionales et les centrales professionnelles ont entamé depuis plusieurs mois leur propre travail de réflexion, préparant les travaux de ces congrès nationaux interprofessionnels.

Même s'ils obéissent à un certain rituel et ressemblent parfois à des grands-messes, les congrès sont des moments importants dans la vie des organisations syndicales. Ils offrent l'occasion de tirer un bilan de l'action passée et de réfléchir à la manière d'aborder le présent et le futur. Pour les syndicats, auxquels d'aucuns reprochent, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'être trop souvent le nez dans le guidon des préoccupations quotidiennes, un tel moment de réflexion est sans contester une chance à saisir.

Dans un contexte où coexistent plusieurs syndicats mais où le front commun est souvent de mise, les textes discutés lors des congrès permettent également de percevoir des divergences idéologiques parfois assez marquées entre les confédérations. Les débats à la tribune révèlent eux-mêmes des tensions ou des lignes de fracture internes à chaque organisation.

Enfin, le choix même du thème du congrès est porteur de sens. En l'occurrence, cette année, la CSC s'engage : « *Construisons demain. Un autre avenir est possible* », tandis que la FGTB propose « *La solidarité contre les inégalités* ». L'une comme l'autre consacrent une part importante de leurs réflexions à la protection de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique, mettant en garde : « *Le changement climatique, une source d'inégalités* » (FGTB), ou proclamant : « *L'avenir doit être vert* » (CSC). A certains égards, les deux syndicats semblent vouloir faire de la préservation de la planète un enjeu transversal, imprégnant toutes les thématiques abordées, à l'instar du *gender mainstreaming* en matière de genre (2). La FGTB s'engage même à organiser un congrès neutre en carbone.

Cette évolution résulte d'une triple influence. Le réchauffement climatique, et plus largement la sauvegarde de l'environnement,

sont désormais au cœur de l'actualité. Au sein même du monde syndical, des affiliés, des militants et des responsables s'investissent pour que cette thématique fasse son chemin dans l'esprit de leurs collègues et camarades. Enfin, la Confédération syndicale internationale (CSI) et la Confédération européenne des syndicats (CES), dont sont membres les trois syndicats belges, ont développé le concept de « transition juste », visant à concilier les transformations requises par la protection de la planète avec l'amélioration du bien-être des salariés de par le monde.

## Limitation du préjudice ou renouvellement du socialisme ?

La transition juste ne revêt cependant pas exactement les mêmes habits dans les textes de la CSC et dans ceux de la FGTB. L'enjeu climatique agit même comme révélateur des fondements idéologiques distinguant les deux syndicats.

La CSC s'inscrit dans une optique d'accompagnement des évolutions de la société. Elle réclame tout à la fois la création d'emplois dans les secteurs verts et le « verdissement » (réel, pas seulement cosmétique) des emplois existants. Se disant conscient des répercussions que ces changements auront sur les travailleurs, le syndicat chrétien veut « *guider (ceux-ci) à travers cette tempête en limitant le préjudice* ». Et d'indiquer, fidèle à son optique privilégiant la collaboration harmonieuse entre employeurs et travailleurs (3), que « *cette politique industrielle ne doit pas seulement être attentive aux besoins du monde économique mais doit l'être au moins autant à l'égard des travailleurs* » (4).

La FGTB souhaite elle aussi que l'économie s'oriente vers un modèle pauvre en carbone. Mais elle dénonce le « *capitalisme vert* » : « *Les emplois verts ne doivent pas devenir une stratégie patronale pour renforcer le capitalisme. Ce n'est pas d'une reprise de l'économie sur base d'un capitalisme vert que la planète et les travailleurs ont besoin. C'est d'une 3<sup>e</sup> révolution industrielle, respectueuse de l'environnement et d'une plus grande justice sociale* » (5). La FGTB wallonne pousse la réflexion un cran plus loin et réclame que « *l'activité économique soit soumise aux objectifs sociaux et environnementaux décidés démocratiquement. (...) C'est le socialisme dont nous nous revendiquons* » (6).

Dans ce cadre, la FGTB entend remettre l'Etat et les services publics au cœur de l'action politique. Dans la tradition chrétienne d'auto-organisation de la société civile, la CSC évoque plutôt « *les services collectifs (dans le secteur public ou privé non marchand)* », l'appellation « *services publics* » n'apparaissant quasiment pas (7). Malgré ces différences, la CSC et la FGTB partagent des orientations semblables. Par exemple en appelant à revoir la fiscalité vers plus de justice sociale (en imposant davantage les revenus du capital) et environnementale. Ou en critiquant l'utilisation du PNB comme indicateur du développement et en encourageant la réflexion sur d'autres instruments à même de mesurer le progrès économique, social et environnemental.

## Et sur le terrain ?

On le voit, cette prise de conscience écologique conduit les deux syndicats à une réflexion en profondeur pour réarticuler leurs pré-

# les congrès

## LES SYNDICATS AU SECOURS DE LA PLANÈTE



occupations traditionnelles avec l'enjeu environnemental. Mais au-delà des services d'études qui produisent les textes de congrès et des responsables des instances qui les discutent, jusqu'où pénètre cette évolution des mentalités et des priorités ?

Peut-être plus loin qu'on le pense. Une enquête menée récemment auprès des membres de la FGTB Luxembourg montre que 75 % des affiliés et des délégués considèrent que la préservation de l'environnement doit être une revendication importante ou très importante de leur syndicat. Cependant, 10 % d'entre eux estiment que la FGTB ne doit pas se préoccuper de ce thème. Faut-il y voir des allergiques aux préoccupations environnementales ou des affiliés qui estiment que des organisations telles que Greenpeace ou le WWF remplissent bien mieux ce rôle ?

Par ailleurs, à quoi servent les engagements inscrits dans les textes de congrès ou exprimés lors d'un sondage s'ils ne sont pas suivis d'effets sur le terrain ? Rédigé pour l'une d'entre elles, le constat suivant peut être étendu à toutes les centrales professionnelles : « *Que valent les initiatives de la CES ou de la CSI, ainsi que le travail de réflexion et de conviction opéré par la Centrale générale, si les sections locales exigent des autorités publiques la suspension des normes environnementales dès qu'une firme multinationale promet un investissement et des emplois dont la durée est fonction des fluctuations de conjoncture des marchés internationaux ?* » (8) Tout le monde a en tête le chantage à l'emploi exercé par Arcelor-Mittal pour obtenir les quotas de CO<sub>2</sub> nécessaires au rallumage de ses hauts fourneaux liégeois.

Quelques semaines après la tenue de leur congrès, les principaux dirigeants de la CSC et de la FGTB se retrouveront côte à côte pour négocier avec le banc patronal un accord interprofessionnel pour les années 2011-2012. De quelle manière les négociateurs syndicaux pourront-ils intégrer leurs engagements écologiques solennels aux options défendues pour améliorer la qualité de vie des travailleurs ? Trouveront-ils face à eux des interlocuteurs prêts à s'engager sur la même voie ? Pour le dire autrement, comment les syndicats pourront-ils, en matière de protection de la planète comme dans les autres domaines, articuler leurs désirs réaffirmés lors des congrès avec les possibilités issues des négociations concrètes avec les représentants d'intérêts divergents, sinon opposés ? ■

- (1) Le dernier congrès de la CGSLB date de 2008. Comme ses deux homologues, le syndicat libéral tient son congrès statutaire en principe tous les quatre ans.
- (2) Le *gender mainstreaming* est l'intégration de la dimension du genre (masculin/féminin) dans toutes les politiques.
- (3) « Caractéristiques et spécificités des syndicats belges », Jean Faniel, dans *Dynamiques de la concertation sociale*, E. Arca, M. Capron, E. Léonard, P. Reman (dir.), Bruxelles, CRISP, 2010.
- (4) « Construisons demain », *Syndicaliste*, n° 711, organe de la CSC, décembre 2009, p. 45.
- (5) « La solidarité contre les inégalités », FGTB, 22 février 2010, p. 139.
- (6) « Les solidarités, moteur de développement », FGTB wallonne, mars 2010, p. 51. Dans une version précédente, le paragraphe s'achevait ainsi : « *Cela s'appelle le socialisme écologique* ». Les premières discussions internes ont manifestement fait passer cette appellation à la trappe.
- (7) Deux occurrences sur 51 pages.
- (8) « Changements climatiques et action syndicale », B. Denis, dans *Solidarité en mouvement. Perspectives pour le syndicat de demain*, J. Faniel, C. Gobin, C. Devos, K. Vandaele (coord.), Bruxelles, CG/Amsab/ASP, 2009, p. 200.